

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2022 – 14H00
A PRIVAS

La séance débute à 14h10 ;

Présents :

Nombre de membres :
en exercice : 20
présents : 3
votants :

Mesdames Liliane JULIEN et Doriane LEXTRAIT.

Monsieur Michel CIMAZ.

Excusés :

Date de la convocation :
14 octobre 2022

Mesdames Hélène BAPTISTE, Isabelle GOUNON, Denise CHOCHILLON ayant donné pouvoir à Liliane JULIEN, Line MOURIER, Géraldine ROUX, Mathilde GROBERT, Isabelle PIZETTE, Marie-Josée SERRE.

Messieurs François ARSAC ayant donné pouvoir à Michel CIMAZ, Samuel CROS, Jean-François BERNARD, Jérôme LEBRAT, François VEYREINC, Gérard GOULLEY, Jean-Michel PAULIN, Yves VALETTE, Yvon VIALAR.

Secrétaire de séance : Sophie VANNIER (Directrice du CIAS)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_01 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 CRECHE GERMINAL
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_02 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 MJC CS PRIVAS
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_03 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 MJC CS LA VOULTE
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_04 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 CS DOREL LE POUZIN
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_05 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 MJC CS 3 RIVIERES
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_06 : CONVENTION FINANCEMENT 2022 ALSH LES COPAINS D'ABORD
DÉLIBÉRATION N°2022_20OCT_07 : CONVENTION FINANCEMENT 2021 AFR ST JEAN CHAMBRE

*Michel CIMAZ, Vice-Président, procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration.
Les membres étant au nombre de trois, il constate donc que le quorum n'est pas atteint.*

La séance est ajournée.

Conformément aux dispositions des articles R.123-16 et R.123-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles et celles du Règlement Intérieur du Centre Intercommunal d'Action Social Privas Centre Ardèche, il propose de convoquer un nouveau Conseil d'Administration sans condition de quorum, le mercredi 26 octobre 2022, 9h30 à Privas.

L'ordre du jour reste inchangé.

Le Président,
François ARSAC



La secrétaire de Séance,
Sophie VANNIER

